



FICHE D'INSCRIPTION FOIRE AUX DISQUES MULTICOLORE RADIO

21 AVRIL 2018

N° d'autorisation 07/2018

NOM Prénom

Adresse

Code Postal..... Ville PAYS

TÉL

Adresse e-mail

Pour les particuliers

Pièce d'identité N°délivrée à..... le

Pour les sociétés (Joindre un justificatif d'activité pour les professionnels (Siret, Kbis...))

Raison Sociale

N° RC et lieu à

Réservation d'un stand

Je souhaite réserver _____ table(s), au prix de 5 € TTC la table, soit un total de _____ €
(nos tables mesurent en moyenne 1,20 m x 80 cm)

Ci-joint un chèque de _____ €, représentant la location de mon espace, libellé à **l'ordre de Multicolore Radio**. La cloture des inscriptions est fixée au 17 avril 2018, les chèques seront **encaissés le 18 avril 2018 et toute inscription sera considérée comme définitive et non remboursable quel qu'en soit le motif.**

Je soussigné, déclare être responsable de mon stand et du matériel exposé à la vente, et décharge l'association Multicolore Radio de toute responsabilité en cas de vol, disparition ou autre dégât matériel au cours du salon y compris sur le parking.
Je m'engage d'autre part à ne vendre aucun disque illégal lors de la manifestation et à avoir lu et accepté le règlement de la foire.

SIGNATURE PRECEDEE DE LA MENTION « LU ET APPROUVE »

A....., le.....



Dossier à retourner à :

Multicolore Radio
Chez Christophe Chavarot
Rue de Valette - 63120 COURPIERE
Tél. 06 61 44 00 52

POUR LES PARTICULIERS UNIQUEMENT – ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)..... atteste sur l'honneur ne pas participer à plus 2 marchés de ce type dans l'année.

Fait à

Le.....

Signature

Règlement Bourse aux Disques Multicolore Radio

Article 1 : La Bourse aux disques de Multicolore Radio est organisée pour faciliter l'achat, la vente, les échanges de disques, CD, articles en lien. Les vendeurs sont responsables des produits qu'ils mettent en vente. En cas de vol, de perte ou détérioration de matériel, Multicolore Radio ne saurait être tenue pour responsable.

Article 2 : La Foire aux disques est ouverte à tous : particuliers et professionnels. Toutefois, l'association «Multicolore Radio» se réserve le droit de refuser certaines participations, notamment pour respecter le nombre maximum de participants, ou pour tout stand qui ne serait pas dans le thème de la journée.

Article 3 : Les particuliers sont informés qu'ils ne peuvent participer légalement à ce type d'opération seulement deux fois par an maximum.

Article 4 : L'organisateur se réserve le droit de l'emplacement des exposants.

Article 5 : L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation pour des raisons de sécurité le jour même.

Article 6 : L'emplacement est payable d'avance, aucune inscription ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée du règlement ou si certains documents sont manquants au dossier. A la date d'encaissement des chèques de réservation, toute inscription sera considérée comme ferme et définitive et ne pourra donner lieu à aucun remboursement, quel qu'en soit le motif.

Article 7 : Les tables et chaises sont fournies par l'organisation.

Article 8 : La sonorisation des stands est interdite

Article 9 : La vente d'enregistrements pirates est formellement interdite, les marchandises exposées, vendues ou échangées doivent être en conformité avec la réglementation française. L'organisateur décline toute responsabilité.

Article 10 : L'accueil des exposants se fera de 7h30 à 9h30. Le salon ouvrira ses portes au public à 10 heures.

RAPPEL

La date limite d'inscription est fixée au mardi 17 avril 2018.

Les chèques seront encaissés le mercredi 18 avril 2018.

Pour les professionnels :

- Fiche d'inscription complétée
- Photocopie justificatif d'activité
- Votre règlement à l'ordre de Multicolore Radio

Pour les particuliers :

- Fiche d'inscription complétée
- Photocopie pièce identité
- Attestation sur l'honneur
- Votre règlement à l'ordre de Multicolore Radio

Seules les inscriptions **AVEC** les documents demandés seront prises en compte

Dès réception de votre dossier complet
vous recevrez un email de confirmation.